

Questions orales

est, naturellement, le lien fixe avec l'Île-du-Prince-Édouard.

Bien que la Commission d'évaluation environnementale n'ait pas approuvé le projet proposé, elle a reconnu qu'il faut améliorer les transports. À l'heure actuelle, face à l'augmentation spectaculaire du prix du combustible et du trafic vers l'Île-du-Prince-Édouard cet été, j'aimerais savoir, ainsi que tous les Canadiens de l'Atlantique, si on déploie tous les efforts nécessaires pour répondre aux inquiétudes de la commission et pour réaliser le lien permanent avec l'Île-du-Prince-Édouard.

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, les Travaux publics continuent à appuyer ce projet à condition que l'on réponde de façon satisfaisante aux inquiétudes formulées par la Commission d'évaluation environnementale qui a publié son rapport l'été dernier, comme le sait mon collègue. Cette opinion est aussi partagée, à mon avis, par les premiers ministres des provinces maritimes.

Par exemple, le premier ministre Ghiz a déclaré ce qui suit dans un récent discours adressé au club Rotary de Charlottetown, et j'estime que cela vaut la peine de le faire figurer au compte rendu: «Il se pourrait, au sujet d'un lien permanent, que des études plus poussées révèlent un projet qui pourra satisfaire aux critères environnementaux les plus rigoureux. Si l'on parvient à démontrer publiquement que ces conditions environnementales sont respectées, alors, à mon avis, on devrait réaliser la structure permanente.» Je pense que c'est vrai.

M. le Président: Je voudrais aviser la Chambre que le député de Rosemont puis le député de Okanagan—Shuswap poseront une seule question.

* * *

[Français]

LE PROJET HIBERNIA

M. Benoît Tremblay (Rosemont): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Depuis l'élection du gouvernement conservateur en 1984, le ministre des Finances a tenté, et je pense avec raison, de convaincre les Canadiens et les Canadiennes de l'importance de réduire le déficit. Cependant, il nous apprenait récemment que pour l'année en cours, le déficit serait d'au moins un milliard et demi de dollars plus élevé que prévu.

La semaine dernière, le premier ministre mentionnait aussi que, étant donné les projets de loi bloqués au Sénat, on avait des risques que les entrées de fonds prévues pour

l'an prochain soient de 8,3 milliards de dollars inférieures à ce qu'on prévoyait. Dans de telles circonstances, je demande au ministre des Finances: Comment peut-il appuyer un engagement de 2,7 milliards du gouvernement fédéral sur un projet comme Hibernia, alors que nous n'avons aucune garantie suffisante de travaux au Canada?

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je désire informer les députés que, comparativement au projet Hibernia, le pourcentage de participation nationale, par exemple de la Norvège ou du Royaume-Uni, dans les premiers projets de la mer du Nord, était d'environ 35 p. 100. Dans l'énoncé de principe de juillet 1988, on avait fixé à 45 p. 100 la participation canadienne au projet Hibernia, à l'étape des négociations. Ce pourcentage atteint maintenant de 55 à 60 p. 100. Toutes les régions du pays, y compris le Québec, profiteront des retombées du projet.

• (1500)

M. le Président: Le député d'Okanagan—Shuswap. Une seule question.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Monsieur le Président, ma question touche en fait à trois domaines: l'environnement, les pêches et le transport. Pour en faciliter la réponse, je l'adresserai au ministre de l'Environnement.

Ma question porte sur le Plan de gestion de l'estuaire du Fraser, programme fédéral-provincial à frais partagés, dont le mandat est, depuis cinq ans, d'évaluer et de surveiller la salubrité environnementale du cours inférieur du fleuve Fraser, en Colombie-Britannique. Comme le sait le ministre, le financement quinquennal du programme expirera prochainement et le comité de gestion a demandé une prolongation du financement de trois ans.

Le ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement fédéral est actuellement prêt à approuver l'octroi des sommes nécessaires au maintien du programme et s'il est prêt à en prolonger le mandat de façon à ce que puisse être mise en oeuvre une stratégie de dépollution du fleuve Fraser.

L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, pour répondre à la première question, j'assure au député que nous sommes prêts à prolonger le financement du programme. Nous négoc-